

(Re)trouver l'équilibre

Le partenariat entre les parents et les professionnel·les de l'éducation et de l'enseignement s'est imposé depuis plusieurs années comme la logique dominante des relations que ces acteur·trices sont supposé·es entretenir. Bien que cette injonction au rapprochement soit pensée comme une manière de soutenir au mieux les enfants dans leur trajectoire éducative et scolaire, elle n'est pas sans poser d'importants enjeux pour les parents autant que pour les professionnel·les.

Contexte de la recherche

À l'aide de données produites au cours d'une enquête, je chercherai dans cet article à montrer le travail d'équilibriste auquel doivent se livrer les parents afin de pouvoir être reconnu·es comme des partenaires à part entière. Cette enquête s'inscrit dans un travail de doctorat portant sur la transition vers la scolarité obligatoire des enfants identifié·es comme ayant des besoins éducatifs particuliers. Elle a débuté en mai 2018 et s'est terminée en mars 2020. Au cours de celle-ci, j'ai pu «suivre» sept situations d'enfants identifié·es comme ayant des besoins éducatifs particuliers lors de l'année précédant leur entrée à l'école. Je me suis donc entretenu avec les parents de ces enfants, avec les professionnel·les intervenant auprès de ces enfants et j'ai pu observer le déroulement de plusieurs rencontres où tous·tes ces protagonistes étaient présent·es. Cette enquête a été réalisée avec l'objectif de mieux comprendre comment ces acteur·trices parviennent à travailler ensemble dans un contexte politique de promotion du partenariat.

Ne rien cacher et solliciter

L'un des aspects que les professionnel·les rencontrés mettent en avant dans leur discours se rapporte à la confiance que les parents placent en eux ou elles et qui se manifeste notamment par le degré de transparence auquel ils se livrent. Le partage d'informations relevant de la sphère intime et domestique constitue non seulement un indice fort de cette confiance mais aussi de leurs velléités de collaboration. Ainsi, une psychomotricienne me rapportait: «Donc je trouvais les parents collaborateurs. Oui voilà ils ont aussi pu me raconter l'accouchement, la grossesse, dans ce partage-là. Et puis aussi cette ouverture de me signaler les différents professionnels qu'ils voyaient déjà, de m'autoriser aussi à les contacter. Donc vraiment cette ouverture aussi à ce niveau-là.» Pourtant, cette attente de transparence possède aussi ses limites comme le suggère cet extrait d'entretien avec une éducatrice de la petite enfance:

«I: Et toi du coup, tu te retrouves confrontée à des affaires de familles?



© Philippe Marini

P: Oui! Des affaires qui ne me concernent pas du tout. Enfin des affaires qui me concernent un bout mais pas tout quoi. Enfin je suis bien soutenue quand même par les directrices qui m'aident à gérer ces choses-là.»

Ce second extrait permet de comprendre que les professionnel·les ne plaident pas non plus en faveur d'une ouverture complète des parents à propos d'éléments appartenant à l'espace domestique ou familial. En effet, cela pourrait «contaminer» (Zaccai-Reyners, 2008) le cœur de leur travail notamment, car ces informations pourraient s'avérer embarrassantes et représenter des «savoirs coupables» (Hughes, 1996) difficiles à gérer. Il semble donc que les parents doivent être capables de départager les informations qui peuvent s'avérer pertinentes de celles qui ne le sont pas. Cet exercice d'arbitrage implique qu'ils disposent de *facto* des mêmes critères de jugement que ceux mobilisés par les professionnel·les. Or, c'est loin d'être une évidence pour les parents les moins familiers de l'essence et des limites du domaine d'activité des professionnel·les.

¹Pour les extraits d'entretien, j'ai utilisé les conventions suivantes: le «I» correspond à l'intervieweur·e et le «P» au parent ou à la professionnel·le interrogé·e. Les mots entre [] sont des ajouts de ma part utiles à la compréhension décontextualisée de ces extraits et les (...) indiquent qu'une partie des propos a été enlevée pour en réduire la longueur.

Un autre aspect régulièrement évoqué par les professionnel·les fait référence à la qualité des sollicitations parentales. Pour reprendre leurs propos, il faudrait que les parents soient «demandeurs». L'expression de demandes témoignerait de deux choses en se fiant à l'interprétation des professionnel·les. Cela signifie d'une part que les parents éprouvent de l'intérêt pour leur travail et d'autre part qu'ils se sentent concernés par le devenir de leur enfant. Ce faisant, ils seraient à la fois de «bons usagers» et de «bons parents» et en un sens, ils mériteraient l'engagement des professionnel·les à leur côté. Cependant, il leur faut être attentifs à ne pas trop demander – ou demander n'importe quoi – au risque de se montrer «envahissant·es» comme l'explique une ergothérapeute: «Oui [ces parents] sont totalement preneurs et demandeurs. Ils sont ultra impliqués. Mais en même temps ce n'est pas des parents envahissants parce que je trouve qu'ils ont la bonne distance.» Si cette «bonne distance» est généralement attendue de tous·tes les professionnel·les, les parents ont aussi conscience que l'institution scolaire évalue d'entrée de jeu leur capacité à l'adopter, comme le raconte cette maman:

«I: Toi en tant que parent comment tu t'es sentie dans ces moments-là [en recontrant les acteur·trices de l'école]? Tu t'es sentie évaluée?

P: Oui enfin surtout le deuxième réseau avec les enseignants où je me disais: "Là oui il faut que je réussisse l'examen de passage". Que voilà que je montre que j'allais être sympa, que j'allais pas être embêtante, que j'allais être disponible. (...)



© PIRIO

I: Bon en tout cas t'avais les outils pour savoir ce qu'il fallait faire pour faire bonne impression?

P: C'est ça. Je pense que voilà d'être ni trop dans la revendication mais en montrant que voilà j'allais vraiment être interlocutrice, demandeuse, vraie partenaire enfin vraiment tout le truc.»

À l'instar de la transparence, ces extraits suggèrent qu'il est attendu que les parents soient «demandeurs» mais pas «envahissants» ou «revendicateurs», car si le premier terme traduit leur investissement, le second et le troisième attestent de leur défiance. En bref, les professionnel·les exigent que les parents prennent la «juste place» (Delmas & Garcia, 2018), c'est-à-dire implicitement celle qu'ils veulent qu'ils occupent.

Éviter une lecture psychologisante

Le traitement rapide de ces aspects au titre de conditions de reconnaissance des parents comme des partenaires «collaborants» et «valides» et du travail d'équilibriste auquel ils doivent se livrer, soulève des questions fondamentales traversant l'ensemble des domaines du travail avec autrui. Dans quelle mesure l'interprétation positive ou négative des manières de faire, de dire et d'être des parents par les professionnel·les de l'école ou d'ailleurs, dépend du niveau de connivence sociale et culturelle que les premiers entretiennent avec les second·es? Ou, pour le dire plus directement, en ne reconnaissant pas la capacité des parents à être partenaires, les professionnel·les ne font-ils pas que se conformer à un «ethnocentrisme» (Périer, 2017) de classe qui leur semble «naturel»? Sans nier les apports de la psychologie à la compréhension du monde scolaire, ces questions visent à (re)donner aux rapports familles-école une dimension sociale. En effet, cette dernière est souvent évacuée – dans les formations initiales et continues des enseignant·es notamment – par la diffusion d'une grille de lecture psychologisante des comportements faisant la part belle à la désormais consacrée responsabilité individuelle et aux techniques relationnelles pour initier ou restaurer un dialogue jugé insuffisant.

Bibliographie

- Delmas, M. & Garcia, S. (2018). Le coût du diagnostic. L'impensé du travail des mères auprès des enfants «dys». *Anthropologie & Santé* [en ligne]. Consulté le 10 novembre 2020 sur <https://journals.openedition.org/anthropologiesante/3837>
- Hughes, E. C. (1996). *Le regard sociologique. Essais choisis, textes rassemblés et présentés par J.-M. Chapoulié*. Paris: Éditions de l'EHESS.
- Périer, P. (2017). Espaces et seuils dans les relations entre les familles et l'école: Quels lieux de reconnaissance des parents? *Administration & Éducation*, 153(1), 43-49.
- Zaccai-Reyners, N. (2008). Quelques tonalités de la relation d'aide institutionnelle. In J.-P. Payet, F. Giuliani et D. Laforgue (Dir.), *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance* (pp.231-243). Rennes: PUR.